

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

Séance extraordinaire du Conseil

LUNDI 3 JUIN À 19 H 00

ORDRE DU JOUR

1. Projet de Règlement numéro 844-19 décrétant une dépense de 3 104 426 \$ et un emprunt de 2 318 617 \$ pour la réfection du rang Séraphine et autres (Rosalie et Saint-Georges) abrogeant le règlement numéro 833-18;
 - Avis de motion
 - Dépôt du projet de Règlement numéro 844-19 décrétant une dépense de 3 104 426 \$ et un emprunt de 2 318 617 \$ pour la réfection du rang Séraphine et autres (Rosalie et Saint-Georges) abrogeant le règlement numéro 833-18.
2. Période questions.
3. Levée de la séance